



La Gazette des Anciens

4, avenue des Etas-Unis
64000 PAU

www.lycee-saint-cricq.org/amicale-anciens/

Le mot du Président

A. PAUTOT

Il me faut tout d'abord vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée lors de notre assemblée générale.

Je remercie particulièrement chaque membre du précédent bureau pour le travail accompli durant ces dernières années.

L'objectif de notre association est bien sûr de nouer des liens amicaux entre les anciens de notre lycée. Il en découle une solidarité face aux épreuves que certains traversent (personne n'y échappera !), des moments festifs (chacun peut en profiter) mais aussi un devoir de transmettre des acquis, non pas figés de nos souvenirs lycéens, mais enrichis de notre vie construite sur ces bases communes, solides que les enseignants du Lycée Saint Cricq nous ont inculquées.

Il me semble important de contribuer à l'épanouissement des élèves d'aujourd'hui en développant leur confiance, en eux mêmes d'abord mais aussi vis à vis de la société dans laquelle ils vont s'intégrer.

La scolarité doit déboucher sur une réussite professionnelle. Nous devons, par nos exemples, témoigner de ce processus et par là relativiser la notion d'échec scolaire.

Nous pouvons compter sur la collaboration forte de Michel Sieper pour nous aider à définir et à mettre en œuvre ces actions.

Assemblée Générale 2018

L'Assemblée générale de notre association s'est tenue le samedi 24 novembre 2018, au lycée en fin d'après-midi.

Monsieur le Proviseur nous a fait le plaisir de participer à cette réunion.

Vous en avez reçu le compte-rendu par messagerie électronique ou courrier postal, selon le cas.

Un profond changement s'est opéré dans le Bureau qui est ainsi renouvelé ; il est composé comme suit :

- **Président** : Alain PAUTOT
- **Secrétaire** : Bernard MIGANNE
- **Trésorier** : Jean-Claude CABANNE
- **Trésorier-adjoint** : Jean-Louis MONTAY-GRUEL

L'Assemblée s'est achevée par le pot de l'amitié offert par le lycée.

L'Auberge de Montardon nous a ensuite reçus pour un repas fort sympathique auquel participaient Monsieur le Proviseur et Madame.



Vue partielle du repas convivial à l'Auberge de Montardon

Les Anciens ont tiré les rois

Lors de la réunion du Bureau au mois de janvier, notre groupe d'Anciens a tiré les Rois.

Notre ami trésorier, Jean-Claude CABANNE, s'est chargé d'apporter les ingrédients traditionnels.

Ce fut un agréable moment de convivialité partagé avec Monsieur le Proviseur qui nous a fait le plaisir de nous accompagner pour cette circonstance.

Au cours de cette agréable réunion, des échanges et informations ont eu lieu, concernant principalement les quelques nouvelles orientations que prend actuellement l'Enseignement.



Tirage des rois : vue partielle

La prochaine sortie des Anciens

La sortie annuelle des Anciens se déroulera en bus, en direction du lac de Léon, dans les Landes.

Une circulaire vous sera adressée, soit par messagerie électronique, soit par voie postale « traditionnelle » selon le cas.

Au programme :

- **départ le 4 juin à 9 heures, au Zénith (lieu et heure à confirmer)**
- moment libre au marché du village
- repas pris en commun au lac de Léon
- balade en barque sur le Courant d'Huchet, durant 2 heures environ.
- retour à Pau en fin d'après-midi.

Le prix sera mentionné dans la circulaire ; il est variable suivant le nombre de personnes inscrites, dans une fourchette approximative de 56 à 65 € par personne.

Veuillez penser à vous inscrire dans les délais mentionnés dans la circulaire.

Photo souvenir

Equipe de rugby en 1969-1970



SECTION RUGBY année 1969 / 1970

en Haut de G. à D. : Claude Petrissons (prof.), Aussat, Frédo, Mirande, Camptort, Chabert, Bréque
crabé, Espoey (Capitaine)

accroupis de G. à D. : Etève, Dille's, Dupouy, Gaye, Darvozes, Loustaudine, Antichan, Clausier, Nassat

Protection de nos messageries

J.L. BERNES

Les systèmes informatiques sont vulnérables car, en particulier, très sensibles aux attaques plus ou moins malveillantes.

Dans ce cadre, le piratage de nos messageries (dites « mails ») devient préoccupant.

Leur protection s'avère de plus en plus nécessaire. En effet, des pirates (robots ou humains), pénètrent nos systèmes informatiques d'autant plus facilement qu'ils ne sont pas – ou peu - protégés.

C'est notamment le cas, lorsque nous « utilisons » le même mot de passe de messagerie, parfois depuis plusieurs années, de manière plus ou moins consciente.

Le mode opératoire d'un pirate peut être très simple, parfois sophistiqué ; en voici, par exemple, une manière toute simple : il pénètre le système non – ou mal - protégé, décode le mot de passe (ceci prend cependant un certain temps) et le remplace par un nouveau.

L'utilisateur ne connaît évidemment pas ce dernier et ne peut plus accéder à sa messagerie, car son

gestionnaire lui demande ce nouveau mot de passe pour pouvoir se connecter.

Un minimum de prudence est nécessaire afin de mettre en œuvre une protection efficace, tout en gardant à l'esprit qu'elle ne sera pas invulnérable ... En effet, nombre de systèmes (bancaires, industriels, administrations, ministères, ...) font l'objet d'attaques, parfois dévastatrices. C'est ainsi que la durée de vie moyenne d'une entreprise privée dont l'informatique a fait l'objet d'une intrusion sévère, ne dépasse guère 3 mois si des sauvegardes efficaces ne sont pas effectuées.

A notre niveau de particulier, une stratégie de protection devrait être envisagée.

Elle présente toujours des contraintes, mais celles-ci semblent peu de choses en regard des risques encourus actuellement.

Une stratégie de protection peut être, à minima, la suivante :

- ◆ ne pas utiliser de logiciel de messagerie, mais se servir directement de la partie messagerie de son fournisseur d'accès ou d'un fournisseur gestionnaire tiers
- ◆ se déconnecter avant chaque fermeture de sa messagerie : on se déconnecte par une commande spécifique et non en fermant simplement la fenêtre correspondante en cliquant la croix habituelle : le clic sur cette croix ne déconnecte pas et laisse la messagerie ouverte aux 4 vents ... donc vulnérable.
- ◆ s'identifier en se reconnectant manuellement à chaque ouverture de messagerie, en saisissant l'identifiant et le mot de passe ; on veillera particulièrement à décocher toute case proposant :
 - de mémoriser identifiant et / ou mot de passe
 - de rester connecté.
- ◆ changer régulièrement (2 fois par mois est une bonne solution) le mot de passe et le mémoriser (ou le noter en un endroit sûr) ; un mot de passe doit contenir au moins 8 caractères ; il doit être composé de majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux et accentués.
- ◆ sauvegarder régulièrement les données contenues dans l'ordinateur.

Par rapport à ce dernier point (sauvegardes) il est important de ne pas se demander **SI** le système sera victime d'une quelconque défaillance grave, mais de se demander **QUAND** il le sera. La réponse est évidemment non connue.

L'auteur se tient à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient obtenir des précisions concernant ces dispositions.

Remerciements

Lorsque l'idée de création de notre Gazette a germé et mûri dans sa tête, voici un peu plus de 3 ans, l'équipe de rédaction s'est mise en recherche d'un local pour abriter les réunions nécessaires à l'élaboration du contenu de chacun des numéros.

C'est alors que Jeanine et Jean-Louis ont spontanément offert la disponibilité de leur maison à cette équipe de rédaction, pour chacune de ses réunions.

Cette disponibilité s'accompagne chaque mois d'un stimulateur d'idées, en l'occurrence un café bien chaud, qui agrémente si bien les studieuses réunions.

La Gazette remercie très amicalement et chaleureusement Jeanine et Jean-Louis pour leur gentillesse, leur compréhension et leur dévouement.



La chronique numérique de la Gazette

Suite du n° 8

J.L. BERNES

Alors que notre système de comptage a besoin de 10 chiffres, zéro inclus (la base décimale, ou base 10, est utilisée depuis 2000 ans environ avant Jésus-Christ) et que notre langage utilise 26 caractères pour s'exprimer, le système numérique n'utilise que des 0 (zéro) et des 1 (un) pour effectuer les mêmes choses (comptage et langage). Cependant il les effectue différemment.

Comment donc ceci est-il possible ? Tentons d'y répondre de manière simple.

Vers 1940, Claude Shannon, mathématicien et ingénieur électricien américain, utilisa des interrupteurs (ou contacteurs) sur des circuits électriques à très basse tension (5 volts environ).

- Il utilisa une **fermeture de circuit** pour définir une notion de « vrai » (**oui**, le courant passe)
- et une **ouverture de circuit** pour définir une notion de « faux » (**non**, le courant ne passe pas).

En utilisant ce concept, il montra ainsi qu'il était possible de réaliser des opérations et calculs logiques, en associant le chiffre 1 au « vrai », et le chiffre 0 au « faux ».

Ce codage d'informations, nommé **base binaire**, consiste à utiliser les deux seuls états représentés par les chiffres 0 et 1.

Il établit aussi (ceci est extrêmement important) ce que l'on nomme les « Tables de vérité » sur lesquelles sont basés tous les systèmes numériques et, par voie de conséquence, les systèmes informatiques.

Ces tables de vérité constituent un véritable codage.

Nous examinerons ceci dans un prochain numéro.

Claude Shannon peut ainsi être considéré comme l'un des principaux fondateurs de la théorie de l'information et de son traitement (Information est à prendre ici, dans son sens le plus général, à savoir, une « donnée »).

A suivre ...

Les blagounettes de la Gazette ...

Lu dans un collège : « Défense de courir dans les couloirs sous peine de poursuites »

Un vacancier demande à un palois accoudé au pont du 14 juillet :

- Dites-moi je vous prie, est-ce le gave de Pau ou le gave d'Oloron qui coule en dessous ?

- Oh moi, vous savez, sans lunettes ...

Donnez-nous de vos nouvelles !

Pour nous contacter, nous faire part de vos **idées concernant la gazette**, nous communiquer votre **coopération**, votre **contribution**, une **anecdote** ou un **souvenir marquant** :

- dans le site Internet de l'Amicale, rendez-vous à la rubrique « Contacts »
- ou envoyez un message par mail, à l'adresse suivante **amicale.asc@gmail.com**

Merci par avance !